

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Mardi 21 février 1939.

La séance est ouverte à trois heures.

RAPPORTS DE COMITÉS

ADOPTION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL DE RADIODIFFUSION

M. A. L. BEAUBIEN (Provencher) dépose le premier rapport du comité spécial de la radiodiffusion et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

QUESTION DE PRIVILÈGE—L'HON. M. MANION

COMPTE RENDU DANS LE *Globe and Mail*, D'UN DISCOURS PRONONCÉ LE 17 FÉVRIER PAR LE CHEF DE L'OPPOSITION

A l'appel des motions.

L'hon. R. J. MANION (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège, ce que je n'ai fait que rarement depuis tant d'années que je suis député. Vendredi dernier, je prenais la parole dans cette enceinte sur l'accord de commerce, et au début de mes observations j'ai fait allusion à ceux qui nous reprochaient constamment de ne pas expédier les affaires publiques. Le *Globe and Mail*, de Toronto, a publié un compte rendu de mon discours avec ce titre en gros caractères: "La réprimande au moyen de bulletins répugne à Manion", et dans le texte on me prête les paroles suivantes:

Avant d'être encore bien avancé dans son attaque de deux heures contre l'accord de commerce le chef de l'opposition s'est déclaré ennuyé du déluge de bulletins qui a inondé la colline du Parlement depuis une semaine.

Je désire souligner toute la fausseté de cette déclaration. J'affirme sans aucune restriction que je n'ai jamais parlé, de quelque manière que ce soit, de ceux qui envoient des bulletins. Le harsard en fera foi. J'ai parlé de certains articles de rédaction, parus pendant le débat sur la mitrailleuse Bren, et de quelques lettres que des députés ont reçues, articles et lettres laissant entendre que nous négligions d'expédier les affaires parlementaires. Vu que je n'avais mentionné personne au sujet de l'envoi des bulletins et que je

n'en avais eu nulle intention, j'ai adressé au bureau du *Globe and Mail*, dimanche matin à onze heures, la dépêche suivante:

La déclaration parue en première page du *Globe and Mail* de samedi, à l'effet que j'ai protesté contre l'envoi ici de bulletins, est des plus controuvées. Dans mon discours il n'a été question ni des bulletins ni de ceux qui les ont envoyés, et dans mes observations je n'y ai pas songé le moins du monde. Prière de publier une rectification.

Vérification faite, j'ai constaté que la dépêche avait été communiquée par téléphone au *Globe and Mail* à 11 h. 38 du matin, dimanche, et que le journal l'a reçue à 3 h. 30 du soir, dimanche. J'avais espéré que le *Globe and Mail* publierait de lui-même la rectification demandée, mais comme il a omis de le faire et qu'on m'a appris que des personnes qui avaient envoyé des bulletins avaient vu dans mes paroles des reproches, j'apporte en conséquence la rectification qui s'impose en souhaitant que le *Globe and Mail* lui accorde la même importance qu'à la fausse déclaration elle-même, attendu que je crois en la sincérité d'intention de ceux qui ont envoyé des bulletins.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMITÉS PERMANENTS

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

La substitution du nom de l'honorable M. Stirling à celui de M. Casselman sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

La substitution du nom de M. Brooks à celui de M. Graydon sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

La substitution du nom de M. Green à celui de M. Church sur la liste des membres du comité des comptes publics.

(La motion est adoptée.)

CHEMIN DE FER NATIONAUX DU CANADA

DÉMISSION DE M. JAMES Y. MURDOCH DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'appel des motions.

L'hon. C. D. HOWE (ministre des Transports): A la dernière séance de la Chambre le chef de l'opposition (M. Manion) m'a posé, au sujet de la démission de M. Murdoch, du